



Guide Pratique

S'installer à Eourres



Bienvenue au village d'Eourres. Vous trouverez ci-après les informations qui faciliteront votre arrivée parmi nous.

1. Logements communaux et privés

- **En location** : maisons, appartements et habitats légers.
- **A l'achat** : terrains constructibles et maisons.
- **Projet communal de construction d'habitats écologiques** (maisons individuelles et habitats partagés).
- **Habitats légers** (roulottes, yourtes, camping-car, camion, etc.) : le camping d'Eourres est trop petit pour accueillir ces habitats légers et aucun terrain communal n'est prévu à cet effet. En revanche, ces habitats légers peuvent être installés sur des terrains privés moyennant le respect d'un certain nombre de règles et la signature d'une convention avec les propriétaires et la mairie.

Contacteur la mairie : 04 92 65 20 49 mairie.eourres@wanadoo.fr
Sur place : mardi 9h-12h30 ou sur rdv.

2. Education

- **Micro-crèche communale** « La Farandole » pour les enfants de 2 à 6 ans.
 - **Ecole primaire privée sous contrat** pour les enfants de 6 à 11 ans (classe unique) en pédagogie coopérative.
- En lien avec la mairie, l'association de parents « Ecole, Eveil et Loisirs » prend en charge le quotidien des deux structures.

Plus d'infos et inscriptions :

www.ecole-eourres.com

Tel micro-crèche : 04 92 20 00 07

Tel école : 09 71 39 24 81

ecole-eourres@gmail.com

3. Alimentation

- **Biocoop**, petite épicerie au fonctionnement associatif (L'Eglantine)

Horaires

De Septembre à Juin :

Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00

Mercredi et samedi de 10h00 à 13h00

En juillet et Août :

Mardi et vendredi de 16h00 à 20h00

Mercredi et samedi de 10h00 à 14h00

Contact : 04 92 65 07 53 biocoop.graindesoleil@gmail.com

- **Igloo** : légumes bio de saison en libre-service 24h /24h. En gestion autonome et consciente : les légumes sont pesés, notés sur un tableau et facturés en fin de mois.

- **La Panhota** : pains bio au levain et petit épeautre livrés à la Biocoop.

- **Spiruline** :

- Rémy et Olympia : remedius26@gmail.com
olympia.isabella@gmail.com <http://spirhumaine.com>
- Bertrand et Laurence : laurenceetbertrand@gmail.com

- **La Freezette** : glaces végétales et sorbets de saison - Marie Hirigoyen lafreezette@net-c.fr – www.lafreezette.fr

- **Produits issus de la cueillette sauvage** : Léa Deval
iouche05@hotmail.fr

Vente aux Damias Facebook : Brin d'Cueillette



- **Produits de la ferme** :

Les Damias 04 92 65 20 50

Jas des Bannes : Sylvie 06 59 33 22 46



- **Potagers collectifs** : Une parcelle communale cultivable est à la disposition des habitants qui le souhaitent selon les règles établies par les potagistes. Une petite participation financière est demandée pour couvrir les frais d'aménagement.



4. Administration

- **Mairie** : 04 92 65 20 49

mairie.eourres@wanadoo.fr

Permanence : mardi de 9h à 12h30 ou sur rdv.

La mairie fonctionne avec un conseil municipal de 11 élus. Chaque conseiller est en charge d'une ou plusieurs commissions où les citoyens peuvent s'engager.

Des réunions village sont régulièrement organisées pour débattre des sujets ou décisions importantes avec les villageois.

5. Communication

- Des informations en provenance de la mairie sont diffusées sous forme de messages email sur la liste de diffusion « info-mairie ».

- Pour des communications entre villageois, la mairie met à disposition les listes de diffusion « annonces » et « discussions ».

- Il y a également le tableau et le panneau d'affichage libre en face de la mairie.

- Pour la réservation des espaces partagés (la salle du Léopard Vert) un « agenda partagé » en ligne est disponible.

Les détails pour l'inscription et l'utilisation de ces outils se trouvent sur le site internet du village www.eourres.fr

6. Poste

Bureaux de poste à proximité :

- **Lachau**

Horaires : le vendredi 10h30 à 12h30

Téléphone via mairie : 04 75 28 41 48

- **Barret-sur-Méouge**

Mardi au vendredi de 9h15 à 12h30

Mercredi après-midi de 14h à 16h

Samedi de 9h à 11h30

Téléphone : 04 92 65 05 48

- **Séderon**

Lundi au vendredi de 10h00 à 12h

Téléphone : 04 75 28 53 50

7. Eau

L'eau d'Ourres (robinets et fontaine publique) provient directement de plusieurs captages de sources dans la montagne au-dessus du village.

Elle sera bientôt traitée par UV pour éviter les contaminations bactériennes éventuelles.

En fin d'été, l'eau peut être une denrée rare. Ne la gaspillez pas !

Les eaux usées sont traitées dans 2 stations d'épuration phytosanitaires. Il est recommandé d'utiliser uniquement des produits biodégradables et **interdit** de mettre des objets ou produits dans les toilettes qui pourraient perturber le fonctionnement des stations d'épuration (pas d'huile de friture ni de lingettes dans les égouts).

L'eau potable et l'assainissement sont gérés par la municipalité et facturés annuellement à l'automne (par le trésor public) à des tarifs qui sont dans la moyenne nationale.

8. Déchets

La gestion des déchets reste un enjeu important pour la mairie qui a adopté un Plan Climat Air Energie Territoriale avec la CCSB (Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch) dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; mieux maîtriser nos dépenses d'énergie (gaz, électricité, essence), notre consommation et le tri des déchets.

Un document est à disposition sur le tableau à l'entrée du village, à la mairie et à la Biocoop

- **Tri sélectif des poubelles**

Tri sélectif en bas du village à droite du pont sur la route de l'Auzance.

Cinq conteneurs à disposition :

- **Vert** pour les bouteilles, pot et bocaux.
- **Jaune** pour les emballages, bouteilles et flacons en métal et en carton
- **Bleu** pour tous les papiers : journaux, annuaires, magazines, courriers...
- **Poubelles ménagères**
- **Carton** (gros cartons pliés et non souillés)

- **Collecte des ampoules**

A l'entrée de certains grands magasins à Laragne, Sisteron et dans les déchèteries.

- **Collecte des piles** à la Biocoop

- **Déchetteries**

- **Barret-sur-Méouge**

Jeudi et samedi de 8h 30 à 12h

Fermée les jours fériés.

Tel : 04 92 43 81 86 (déchetterie)

04 92 43 81 86 (Communauté de Communes de Ribiers).

- **Ribiers**

Lundi au samedi inclus

8h - 12h et 13h30 - 18h

Dimanche : 9h – 12h (du 15 juin au 15 septembre inclus)

Tel : 04 92 62 24 65

- **Objectif « zéro plastique »**

La Biocoop d'Ourres encourage le vrac et l'utilisation de contenants réutilisables en plastique, tissu ou verre.

- **Quatre composts collectifs**

A disposition dans le village :

- À l'arrière de l'église
- Dans les potagers collectifs
- Près de l'Igloo
- Près du parking résidents

9. Santé

Thérapeutes, masseuses, infirmières...

- **Bertrand et Laurence Jacques** (Kinés)

Aux Peyres (à côté des Damias)

09 67 17 55 91

- **Hôpital de Sisteron** : 04 92 33 70 00

- **Numéros d'urgence** :

15 (Samu) – 17 (police) – 18 (pompiers) 112 (urgences via portables)

10. Culture

Musiciens, auteurs, compositeurs, artistes pluridisciplinaires.

11. Associations

- **Vielajoie** contribue à l'animation locale par des actions festives
- **Les Trois sources** organise chaque été la semaine musicale.

- **Bibliothèques de la Méouge**

Tel 04 92 54 52 26 biblio.meouge@net-c.com

- Ourres

Mardi 16h30-19h

Mercredi 10h30-12h30

Samedi 10h30-12h30

- Barret

Mercredi 15h30-18h30

Vendredi 16h30-19h30

Samedi 10h-12h

12. Loisirs

- **Dojo**

Cours de yoga, de karaté, de gymnastique, d'aïkido, de danse, de chant...

Toutes les infos : www.eourres.fr

- **Chemins de randos**

Autour du village (plan des parcours disponibles à la mairie et à la Biocoop).

- **Randonnées**

- à cheval : 06.99.25.04.92 <http://meoujo-randocheval.com>

- avec des ânes : 06 61 00 49 71 www.bamboulane.free.fr

13. Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont les bienvenus mais pour éviter une surpopulation difficile à gérer, la mairie demande aux nouveaux arrivants de les stériliser avant l'installation à Eourres.

Confrontés par le passé au problème de l'abandon d'animaux (chats en particulier) par des habitants au moment de leur départ, nous souhaitons mettre un terme à cette pratique que nous estimons irresponsable. Par ailleurs, ces chats deviennent semi-sauvages mettant en péril le bon équilibre de cette population (bagarres, blessures, maladies et explosion démographique). Enfin, l'abandon d'un animal est considéré par la loi comme un acte de cruauté et puni en conséquence.

14. Se chauffer

La gestion forestière de la commune d'Eourres est actuellement déterminée par l'ONF et la Mairie.

Des coupes d'affouage sont disponibles pour les habitants d'Eourres.

Renseignements et inscriptions en mairie.

Un réseau de chaleur alimenté par des plaquettes forestières issues de nos forêts de pins, permet de chauffer des locaux et appartements communaux. Cette pratique diminue l'avancée exponentielle des pins et participe à une nouvelle ouverture du paysage.

15. Règlementation des feux

Dans les Hautes-Alpes, selon l'arrêté préfectoral n° 05-2017-03-14-004 du 14 mars 2017, **il est interdit de faire des feux** du 15 mars au 14 septembre.

16. Parkings

Eourres se veut un village piéton, pour limiter la circulation en son cœur, trois parkings sont à votre dispositions :

- **Le parking « résidents »**

Réservé aux villageois pour les véhicules utilisés couramment (hors caravane et camions).

- **Le parking « visiteurs »**

Réservé aux visiteurs et touristes, uniquement au stationnement. Les véhicules tels que caravanes, camping-car et camions peuvent y stationner pour une durée de 24 heures maximum (sans installation ni camping).

- **Le petit parking**

Stationnement de longue durée, sans installation ni camping en bas du village le long de la route d'accès au village, 500 m après le pont.

Plus d'infos sur : www.eourres.fr

Editeur éco-responsable : Mairie d'Eourres